

ARRETE N° 01 / 2010 / CSA / COMMISSION SPECIALISEE
« ORGANISATION DES SOINS »

Service : Pôle Stratégie

Fixant la composition de la Commission spécialisée
« Organisation des soins » de la conférence de la Santé et de
l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et
Saint-Martin

**LE DIRECTEUR DE L'AGENCE
DE SANTE DE LA GUADELOUPE,
SAINT BARTHELEMY ET SAINT MARTIN**

<<<>>>

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L. 1432-4, L.1434-3, L.1434.4 et L 1434-17.

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Vu l'ordonnance n° 2010-331 du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la constitution à la Nouvelle Calédonie, aux Terres Australes et Antarctiques françaises ainsi qu'à la Réunion et à la Guadeloupe des dispositions de la loi n° 2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Vu le Décret n° 2010-345 du 31 mars 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélémy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon.

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

Vu le décret n° 2010-765 du 7 juillet 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélémy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon.

Vu le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

Vu l'arrêté 01/2010/CSA fixant la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Vu l'arrêté 02/2010/CSA portant rectification de la composition de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Après concertation entre les membres des collèges formant la Conférence de la Santé et de l'Autonomie, lors de la séance du 25 octobre 2010.

ARRETE

Article 1^{er} : La Commission spécialisée « Organisation des soins » de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin est composée ainsi qu'il suit :

Au titre du Collège 1 - Représentants des collectivités territoriales

Pour le Conseil Régional (1)

- Titulaire : **Dr André ATALLAH**, Conseiller Régional
Suppléant : **Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO**, Conseillère Régionale

Pour le Conseil Territorial de Saint Barthélemy (1)

- **Le Président du Conseil Territorial ou son représentant**

Pour le Conseil Territorial de Saint Martin ou son représentant (1)

- **Le Président du Conseil Territorial ou son représentant**

Pour le Conseil Général (1)

- **Le Président du Conseil Général ou son représentant**

Pour les groupements de communes (1)

- Titulaire : **Mme Maguy CELIGNY**, Cap Excellence - Pointe à Pitre
Suppléant : **M. Max BYRHAM**, Communauté de communes Nord Grande Terre

Pour les communes (1)

- Titulaire : à déterminer
Suppléant :

Au titre du Collège 2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux

Pour les associations agréées de santé (2)

- Titulaire : **M. Max MELIN**, Président de l'Association Entraide Gwadeloup'
Suppléant : **M. Jacques MINATCHY**, Directeur de l'Association Entraide Gwadeloup'
- Titulaire : **M. Jacques HENRY**, Président de la Ligue contre le Cancer, Comité Guadeloupe
Suppléant : **M. Dominique CHINGAN**, Ligue contre le Cancer, Comité Guadeloupe

Pour les associations de retraités et personnes âgées (1)

- Titulaire : **M. Christian BIDELOGNE**, Vice Président CODERPAG, Vice Président de la fédération des clubs des PA de Guadeloupe
Suppléant : **Mme Marie-George TOUVIN**, Présidente Ass. Retraités du Conseil Général de Guadeloupe

Pour les associations des personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée (1)

- Titulaire : à déterminer
Suppléant :

Au titre du Collège 3 - Représentants des conférences de territoire (3) (en attente)

- Titulaire : à déterminer
Suppléant :

- Titulaire : à déterminer
Suppléant :
- Titulaire : à déterminer
Suppléant :

Au titre du Collège 4 - Partenaires sociaux

Pour les organisations syndicales de salariés représentatives (3)

- Titulaire : **Mme Marie-Laure LANCASTRE**, CFDT
Suppléant : **Mme Lucie MAJOR**, CFDT
- Titulaire : **M. Jean-Pierre HUGUES**, UTED-UGTG
Suppléant :
- Titulaire : **Mme Yolaine HUC**, CGTG
Suppléant : **Mme Jocelaine LOUSSASA-CHIPOTEL**, CGTG

Pour les organisations professionnelles d'employeurs représentatives (1)

- Titulaire : **M. Alain GOMBAULD**, MEDEF
Suppléant : **Mme Béatrice SWIERKOWSKI**, MEDEF

Pour les organisations syndicales représentatives des artisans, commerçants, et professions libérales (1)

- Titulaire : **M. Henry NAGAPIN**, Chambre de Commerce et d'Industrie de Pointe-à-Pitre, Secrétaire au bureau, Clinique des Eaux-Clares
Suppléant : **M. Daniel, DRUMEAUX** Membre élu - Pharmacie Centre Médical Boisripeaux

Pour les organisations syndicales représentatives des entreprises et exploitants agricoles (1)

- Titulaire : **Mme Mauricia GRAVA-RANGASSAMY**, Chambre d'Agriculture
Suppléant : **M. Patrick GOTTE**, Chambre d'Agriculture

Au titre du Collège 5 - Représentants des acteurs de la cohésion sociale et de la protection sociale

Pour la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (1)

- Titulaire : **M. Louis ARCHIMEDE**, CGSS
Suppléant : **Mme Ketty GOMBAULD**, CGSS

Pour la Mutualité française (1)

- Titulaire : **M. Désir ELIOT**, Mutualité française
Suppléant : **M. Pulchéry MATHURIN**, Mutualité française

Au titre du Collège 6 - Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

Pour les organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé dont un oeuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale (1)

- Titulaire : **M. Max PETIT-PHAR**, APIPD-GPE
Suppléant : **Mme Maryse ALBERI-SSOSSE**, Association Libellule

Pour les organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche (1)

- Titulaire : **Mme Pascale MELOT**, Directrice de l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé)
Suppléant : **Dr Max THEODORE**, Président ORSAG (Observatoire régional de la santé de Guadeloupe)

Au titre du Collège 7 - Représentants des offreurs des services de santé

Pour les représentants des établissements publics de santé dont au moins 3 présidents de CME de CH et de CHU et psychiatrie (5)

- Titulaire : **M. Patrick HOUSSEL**, Directeur Général CHU Pointe à Pitre-Abymes
Suppléant : **M. Francis FARANT**, Directeur du CH Montéran
- Titulaire : **M. Christian CELESTE**, Directeur du CHBT
Suppléant : **M. Jean GIRARD**, Président du conseil d'administration CH Ste Marie, Marie-Galante
- Titulaire : - **Dr Jacques SALIN**, Président CME CHU Pointe à Pitre-Abymes
Suppléant : **Dr Lucien LACAVE**, Président CME Hop Capesterre Belle Eau
- Titulaire : **Dr Jacques CHEVALLIER**, Président CME CHBT
Suppléant : **Dr David CANOPE**, Président CME Hop L D Beauperthuy
- Titulaire : **Dr Ibrahim ABOUD**, Président CME CH Montéran
Suppléant : **Dr Jean-Paul BANOS**, Président CME CH St Martin

Pour les représentants des établissements privés de santé à but lucratif dont au moins 1 président de CME (2)

- Titulaire : **Dr Pierre SAINTE-LUCE**, Directeur de la clinique KALANA, Président de la FHP Guadeloupe
Suppléant : **Dr Jean-Claude PIERROT**, Directeur Général de la Polyclinique -Les Abymes
- Titulaire : **Dr Cyrille AVIDOR**, Président CME Clinique Les Eaux-Clares
Suppléant : **Dr Jean-Pierre CLOTILDE**, Clinique Eaux-Marines - Le Moule

Pour les représentants des établissements privés à but non lucratif dont au moins 1 président CME (2)

- Titulaire : **M. Daniel SENE**, Fédération des Etablissements Hospitaliers d'Aide à la Personne (FEHAP)
Suppléant : **M. Yvon PAJAMANDY**, AUDRA
- Titulaire : **Dr Henri MERAULT**, FEHAP, Président CME AUDRA
Suppléant : **M. Jacques DUCROS**, FEHAP

Pour les établissements d'hospitalisation à domicile (1)

- Titulaire : **Dr Marie-Christine LABOUREL**, FNEHAD
Suppléant : **M. P. LAMBRUSCHINI**, FNEHAD

Pour les représentants des responsables des centres de santé, maisons de santé et pôles de santé (1)

- Titulaire : **M. Laurent JACOBY-KOALY**, AGREXAM
Suppléant : **Mme Loretta ANAIS**, Les Liaisons Dangereuses – Sida

Pour les représentants des réseaux de santé (1)

- Titulaire : **Dr Lucie CORDEAU**, Réseau Asthme de la Guadeloupe
Suppléant : **Dr Marie-Alice MOUNOUCHEY**, Réseau Asthme de la Guadeloupe

Pour les représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins (1)

- Titulaire : **Dr Jean-Claude GBENOU**, ADGUPS
Suppléant : **Dr Pierre THICOT**, ADGUPS

Pour les médecins responsables de SAMU ou SMUR (1)

- Titulaire : Dr Stéphane PELCZAR, SMUR CHBT
Suppléant : Dr Jean-Louis LUPERON, SAMU CHU

Pour les représentants des transporteurs sanitaires (1)

- Titulaire : M. Franck LASSERRE, Président du Syndicat Interdépartemental Antilles-Guyane des Entreprises de Transports Sanitaires
Suppléant : M. Patrick JARNAC, Président de l'ATSU

Pour les représentants des services départementaux d'incendie et de secours (1)

- Titulaire : M. Elie CALIFER, Conseiller Général
Suppléant : M. Jean BARDAIL, Conseiller Général

Pour les représentants des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé (1)

- Titulaire : Dr Jean-Marc BOULANGER, Syndicat National des Médecins
Suppléant : Dr Michel EYNAUD, Confédération des Praticiens Hospitaliers

Pour les Unions régionales des professionnels de santé (4)

- Titulaire : Dr Guy URSULE, URMLG
Suppléant : Dr Marie-Hélène DOENS, URMLG
- Titulaire : Dr Simone SEJOR, URMLG
Suppléant : Dr Catherine BOURGEOIS, URMLG
- Titulaire : M. Guy MARIE-LUCE, SDILG-FNI
Suppléant : M. Patrick DOLLIN, SDILG-FNI
- Titulaire : Dr Marie-Aline FARAUX, Syndicat régional des Médecins Radiologues de Guadeloupe
Suppléant : M. Edouard DELTA, Syndicat Départemental des Pharmaciens

Pour les représentants de l'ordre des médecins (1)

- Titulaire : Dr Yrlande FRANCOIS, ordre des médecins
Suppléant : Dr Michel GELARD-THOMACHOT, ordre des médecins

Pour les représentants des internes (1)

- Titulaire : Président de l'Association des Internes de Médecine Antilles-Guyane
Suppléant :

Au titre de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux (2)

- Titulaire : à déterminer
Suppléant :
- Titulaire : à déterminer
Suppléant :

Article 2 : La Directrice Générale de l'Agence de Santé de la Guadeloupe, Saint Barthélemy et Saint Martin est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Registre des Actes Administratifs.

Gourbeyre, le - 8 NOV. 2010

La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé


Mireille WILLAUME